לכה דודי - דברים

Lekha Dodi – Devarim

Le mot du Rav :

Michne Tora
Le double de la Tora

Le sefer Devarim appelé Deutéronome, est le 5e livre de la TORA. Il est surnommé en Hébreu **« Michné Tora »**, qui signifie Double. Le sefer Devarim est une répétition de Toute la Tora !

Ce surnom Michne Tora est emprunté de la Paracha Choftim (Chap.17, V.18), la Tora ordonne au roi d'Israël : ***« Il écrira à son usage un double de cetteTora « Michne Tora »…elle sera prés de lui et il la lira, tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre le seigneur son D'… à observer toutes les paroles de cette Tora. »***

Le 5e livre commence par ***« Elé Hadevarim »***, voici les paroles que Moché Rabenou a adressées à tout Israël, à l'ancienne génération avec un grand égard et à la nouvelle génération avec une grande attention. L'objectif des paroles de morale et de réprimande de Moché Rabenou, dans les derniers moments de sa vie, est d'amener les Béné Israël à une prise de conscience de la gravité de leur infidélité, le veau d'or, les explorateurs, les filles de Midiane etc… Les faits sont rappelés par simple allusion en mentionnant seulement les différentes étapes, de la traversée du Sinaï, depuis la sortie d'Egypte à l'arrivée aux portes d'Erets Israël.
Vous avez irritez Hachem ! Ne revenez plus sur les fautes passées ! Et ils les encouragent à rester fidèles à Hachem.

Devarim c'est aussi des paroles de recommandations : ***« Ecoute les lois et les préceptes que je vous enseigne etc.…*** (Chap. 4 V.1) N'ajoutez rien à ce que je vous ordonne et vous ne retrancherez rien observez les commandements d'Achem tel que je vous les prescris, ces paroles sont suivies d'une grande mise en garde à la désobéissance à la parole divine….

Michne Tora c'est un double de la Tora et de ses nombreuses Mitsvots pour inviter les Béné Israël à la réflexion et les mener à la crainte et l'amour d'Achem.

La répétition des 10 paroles, pour leur rappeler leur engagement par leur devise : ***« Nous ferons et nous écouterons ! »***

La conclusion du 5e livre **« Michne Tora »**, se termine par une belle bénédiction très encourageante, souhaité par Moché Rabénou en tant qu'homme de D'… : ***« Heureux es tu Israël, qui est comme toi, peuple protégé du seigneur. »***

RAV MOCHE MERGUI - ROCH HAYECHIVA

****

CHABAT DEVARIM **06 Av 5767 / 21 Juillet 2007**

Hadlakat Nérot : 19H50 **Sortie de Chabbat : 21H54**

בס"ד

L'exil – d'après Rav Chimchon Réfaël Hirch "Bémaâgalé Hachana" 4em volume page 139

Pourquoi Yéhouda est-il exilé ?

Tout homme d'Israël s'en interroge. Tout celui qui est animé de la pleine conscience de son judaïsme se pose la question.

Les conditions sociales desquelles nous bénéficions dans les meilleures conditions de l'exil ne sont pas pour autant synonyme de liberté et secours.

La rédemption d'Israël ne peut se faire sans 1) la construction du Temple, 2) le retour complet des exilés, 3) le pouvoir absolu de la Tora dans la vie du peuple.

Notre question touche le sort d'Israël.

L'homme d'Israël pense que les raisons qui ont causé la destruction du Temple et l'exil, sont les mêmes raisons qui font la longueur de notre exil. Ce n'est qu'en ôtant ces causes que la rédemption parviendra. Ces causes empêchent à la guérison de remédier à la plaie, et l'objectif de l'exil est de les supprimer. Cependant pour ce faire il faut définir et connaître ces dites causes. C'est bien là le rôle qui incombe à la fois sur chaque individu d'Israël et sur toute la communauté durant chaque période de l'exil.

Même le juif le plus assimilé est perturbé par cette question (du sort d'Israël), et sent bien que son confort, au sein des nations, n'est pas synonyme d'une pleine rédemption. Il y avait déjà une période où Israël avait toute son indépendance, était un peuple grand et fort « Grande parmi les nations » et pourtant « elle fut soumise » (*Eih'a* 1-1). Les bénéfices sociaux que nous connaissons aujourd'hui n'ont guère plus de raison de nous assurer sécurité pour une période indéfinie. Ces droits nous ont été attribués par la bonté des peuples lorsque nous étions comme un pauvre errant de porte en porte, tout ceci, cependant, dépend des enjeux politiques et économiques de chaque pays. Cette situation nous assurerait-elle plus de sécurité que lorsque nous étions sous la protection divine ?! La liberté des droits de l'homme est-elle épargnée des dangers qui nous ont conduit à la destruction et à l'exil ?!

(nb : l'idée du Rav est de nous faire prendre conscience que ce ne sont pas les conditions sociales, politiques et économiques des états qui assurent notre sécurité, notre liberté. Loin s'en faut. L'état ''actuel'' tranquille n'est en rien plus rassurant et plus sécurisé que l'état d'antan où le Temple était présent, où la présence divine régnait.

Finalement même lorsque toutes les meilleures conditions étaient réunies on a failli et on s'est retrouvé en exil ; les meilleures conditions des temps modernes sont nullement plus favorables et ne peuvent en rien assurer une rédemption définitive. Les évènements tragiques qui se sont produits depuis que Rav Hirch (1890) a écrit cet article jusqu'à nos jours l'ont largement prouvé… !)

➲➲➲➲

Monsieur Touret Thierry
est le gagnant de la tombola
organisée à l'occasion du
300em numéro du
Lekha Dodi
Nous remercions vivement
tous les participants

« A tout Israël »
Par Rav Imanouel Mergui

Le livre de *Dévarim* – cinquième livre de la Tora, est le discours de *Moché Rabénou* avant sa mort, adressé aux Enfants d'Israël. Son discours est composé de paroles de remontrance (*Rachi*). Intéressant est de noter que les Enfants d'Israël écoutent ce discours sans mot dire. Le sentiment classique est d'ordinaire quelque peu différent. Effectivement face à une remontrance on a plutôt tendance à se justifier, voire à accuser l'autre en disant que tout est de sa faute. Reconnaître son tort face à l'accusation de l'autre est un exercice bien trop difficile (inhumain diront certains…). D'ailleurs *Rachi* met en avant le fait que *Moché* s'adresse « à tout Israël » - *Dévarim* 1-1 ; car, « s'il avait réprimandé une partie du peuple, l'autre aurait dit ''si nous étions là-bas nous nous serions défendus !'' ». Les absents pensent toujours être plus intelligent et plus efficace que les présents !!! « C'est la raison pour laquelle *Moché* les réunit tous et leur propose de répondre à ses remontrances ». *Moché* invite tout le peuple, ne prend pas d'initiative en l'absence du peuple, il laisse le droit de parole et de réponse à chaque individu. Quelle belle ouverture d'esprit ! D'autant plus qu'il s'agit là de remontrance. C'est sans doute dans cet esprit qu'il faut réprimander : non pas annoncer à l'autre son erreur, mais plutôt discuter avec l'autre de son erreur. *Harav Wolbe ztsouqal* fait remarquer que l'âge propice de l'éducation est celui de l'adolescence !, puisqu'à cet âge on peut échanger, discuter et partager avec l'enfant. C'est-à-dire que l'éducation, comme la remontrance (attention éducation n'est pas synonyme de remontrance…) n'est pas un exercice de prise d'otage de l'autre. On ne doit pas accabler l'autre, on doit effectuer un travail **AVEC** lui. Ce travail consiste à lui laisser le droit de parole, de défense et de réponse. La remontrance ce n'est pas un droit qui m'est attribué pour accabler l'autre, c'est tout un travail que je dois faire **AVEC** l'autre. Pour qu'il reconnaisse son erreur et qu'il en effectue un travail adéquat. Finalement c'est accompagner l'autre dans son épreuve et non pas l'enfoncer davantage.

« A tout Israël ». Pour *Rachi* ceci est une invitation à tout le peuple de venir prendre part au débat de la remontrance. Je voudrais proposer une autre idée. « A tout Israël » est en soi une parole de remontrance. Depuis le début de l'histoire du peuple juif, ce peuple n'a été UN qu'une seule fois, au moment du don de la Tora. Déjà en Egypte le peuple était divisé, puisque quatre cinquièmes ne voulaient pas sortir. Nul besoin de rappeler les différents épisodes de la division du peuple durant la traversée du désert – que nous avons pu lire tout au long du livre de *Bémidbar*. Et ce fléau, ce problème, cette plaie, cette maladie nous la traînons encore avec nous. Il est à l'origine de nombreux maux de notre histoire jusqu'à nos jours. Le second Temple a subi les conséquences à travers la haine gratuite : *sinat h'inam*. A croire que l'histoire ne nous a pas suffit pour comprendre combien la division nous a fait du mal et continue de faire des ravages. Jusqu'où devons nous avoir mal pour comprendre que le mal fait mal ?! Avant de mourir *Moché* réunit tout Israël, tâche difficile, rêvée de tout responsable communautaire : Soyez et formez UN TOUT ! A tout Israël, qu'Israël forme un tout. C'était le souci de *Moché* avant de mourir… Même en réprimandant le peuple *Moché* ne se désunit pas d'eux !

תשעה באב * Jeûne du 9 av 5767

Lundi 23 juillet 2007 **début du jeûne 21h04**
Arvit suivi des *Kinote* 21h30

Mardi 24 juillet 2007 *Chah'arit* 07h45, *Minh'a* 20h30
FIN DU JEÛNE
21h20 d'après *Rav Ovadia Yossef*
21h36 d'après *Rav Pozen*

Avis aux lecteurs

Le Lekha Dodi suspend son activité pour la période des vacances, nous reprendrons, si D'ieu veut, début Septembre

Traduction du Chmona Pérakim de Rambam – par Rafaël Bénitah

La MasséHet Avot est un traité de michna qui s'intéresse principalement à la problématique des vertus. Le Rambam a introduit cette MasséHet dans un exposé que l'on appelle « Les huit chapitres ». L'objet de ce travail est de proposer une traduction du sixième chapitre.

Avant de commencer, il faut se mettre d'accord sur certains préliminaires. Il faut d'abord savoir qu'une traduction est toujours une trahison et partant de ce principe je m'octroie toutes les libertés pour rendre le plus accessible possible les propos de l'auteur. Je précise aussi que les parties en italique correspondent à des annotations personnelles afin de faciliter les articulations. Enfin, il faut savoir que les concepts abordés par le Rambam sont empruntés à la philosophie d'Aristote et de ses contemporains, ce qui complique énormément l'exercice. Tout est un problème de langage. Dans un certain contexte d'époque et de culture, l'écho des termes et des notions résonne d'une manière qui n'est pas forcement accessible à nos esprits. Le Rambam tente d'analyser les valeurs morales de deux types d'individus ; de comparer et d'évaluer lequel prévaut. Il s'agit du Mochel Bénafcho et du Méoulé. L'un et l'autre excellent dans leur comportement, si ce n'est que le premier n'est pas tranquille comme on le découvrira par la suite. Il est vrai qu'on ne se reconnaît pas tellement dans ces considérations. Je proposerai pour pouvoir aborder un tel texte d'envisager ces deux types d'individus non pas comme des individus distincts mais comme un enjeu qui traverse tout un chacun.

Chmona Prakims ; Pérek 6.

Les philosophes disent la chose suivante à l'égard du Mochel Bénafcho : Bien qu'il soit impliqué dans des actions de grandes vertus, il fait le bien, tout en aspirant à de mauvaises choses et en étant en perpétuel débat. Cependant il lutte contre son inclinaison qui correspond à ses passions et ses dispositions naturelles et c'est de manière laborieuse qu'il réalise des grandes actions. A contrario, le Méoulé, qui est engagé lui aussi dans des actes vertueux, les réalise conformément à ses désirs et à ses aspirations. *Ces catégories d'êtres ne sont pas spécifiques aux philosophes, elles sont aussi vraies chez les HaHamims et en particulier chez le Rambam. Le lieu où peut apparaître une distinction est dans le jugement de valeur entre ces deux types d'humains.*Les philosophes sont en accord sur le fait que le Méoulé l'emporte en excellence sur le Mochel Bénafcho. Toutefois ils reconnaissent que sur bien des points ils sont équivalents de part la noblesse de leurs actions mais le Mochel Bénafcho est tout de même inférieur à cause de son aspiration pour le mal qui est une qualité qui fait défaut à sa personne. Cette considération est confirmée dans Michlé (21,10) qui dit : « La personne du pervers aspire au mal ». *En effet, l'aspiration pour le mal est caractéristique du pervers.* Cette même idée est reprise plus loin par Chlomo (Michlé 21,15) : « D'exercer la justice est une joie pour le Tsadik et un objet d'épouvante pour les artisans de l'injustice ». Grossièrement on peut constater que sur ce sujet les paroles de Torah sont conformes aux considérations des philosophes.

Cependant, lorsqu'on observe les paroles des HaHamims, on constate que le désir pour les Avérots est plus louable que l'aisance naturelle pour les délaisser. Ils ont dit (Souca 22a) : « Plus un homme est élevé, plus son Yétser est disproportionné ». Ils ont surenchéri sur cette idée en invoquant le fait que la valeur du Mochel Bénafcho est proportionnelle au débat qu'il entretient avec les Mitzvots ; et c'est ce qu'ils ont dit (Avot ; Pérék5, Michna19) : « Selon le labeur, le salaire ». Dans le Sifra (Vayikra 20,26) on voit même que cette attitude à l'égard des Mitsvots est imposée : « Raban Chimon Ben Gamliel dit la chose suivante : « Ne dis pas 'il m'est impossible de consommer du lait et de la viande, de me revêtir de Chatnez, d'avoir des relations interdites. Au contraire, je le désire, et si je m'interdis ses actes, c'est uniquement parce que la Torah me les défend' » ».

A première vue, ces deux propos *d'un coté la Torah et les philosophes, de l'autre les HaHamims* sont contradictoires.

A suivre…

Le Lekha Dodi est dédié à la
רפואה שלמה
De Monsieur David ben Rah'el Lambez